

# L'avis du vicaire

## LA TRADITION CONTRE L'ÉVANGILE ?

Parmi les meilleurs connaisseurs de la sainte Écriture il y a Satan lui-même, et cet ange de ténèbres sait souvent nous attaquer en suscitant des interprétations erronées. Il en est une qui a les faveurs de la mode contemporaine, celle qui fait de Notre Seigneur, un révolutionnaire refusant l'ordre établi. Par exemple quand il attaque les pharisiens qui reprochent aux apôtres de ne pas se conformer à la tradition et d'aller à table sans se laver les mains. Au moment de l'éclatement de la crise dans les années 60, les novateurs avaient beau jeu d'employer la formule de l'Évangile pour affirmer qu'il fallait abandonner les traditions héritées des siècles pour retourner à un christianisme plus authentique.

Mais est-ce que la Tradition s'oppose à l'Évangile? Est-ce que de soi elle fait de nous des filtreurs de moucheron et des consommateurs de chameaux ? Au fait, qu'est-ce que la Tradition ? Il est difficile de répondre simplement. Si l'on reprend la phrase de saint Paul aux Corinthiens *Tradidi quod et accepi* (J'ai transmis ce que j'ai reçu) – **par laquelle Mgr Lefebvre a résumé son agir dans son sermon des sacres de 1988** – le concept de Tradition suppose à la fois un acte de réception (*accepi*) et un acte de donation (*tradidi*). Il y a une même chose qui est donnée et reçue. Et quelle est cette chose ? Elle est à la fois simple et complexe. **C'est le dépôt de la foi... et tout ce qui l'accompagne.** Et l'acte de donner ce dépôt suppose aussi la faculté de condamner comme faux tout ce qui s'y oppose.

On pourrait croire en effet que la transmission de la foi ne suppose que des textes clairs, des résumés concis : les symboles et les différents catéchismes. **Mais l'Église possède aussi pour l'exercice parfait de la charge pastorale un**

**ensemble de trésors qu'il convient de garder et dont il faut profiter, chacun selon sa condition.** On peut énumérer quelques-unes de ces choses qui font partie des éléments nécessaires à une transmission du dépôt de la foi. Il s'agit de la liturgie, des œuvres des Pères de l'Église, de l'armature conceptuelle forgée par la philosophie scolastique, de certaines dispositions juridiques et disciplinaires du droit canon, et de beaucoup d'autres réalités qu'il serait fastidieux d'énumérer ici.

Cependant il y a une distinction à faire entre le dépôt et les éléments qui concourent à sa bonne transmission et à sa bonne réception. **Si le dépôt est intangible, ces éléments, eux, sont susceptibles de changement, dans une certaine mesure :** soit pour les purifier des scories qui auraient pu s'y adjoindre au cours des temps, soit encore pour permettre une meilleure compréhension de la foi. Ainsi le terme *transsubstantiation* n'est apparu qu'au XIII<sup>ème</sup> siècle, mais il fait partie intégrante de la Tradition de l'Église en ce qu'il exprime le plus adéquatement possible la vérité enseignée par Notre Seigneur lors de son discours sur le pain de vie rapporté au chapitre 6 de saint Jean. Dans un sens contraire, l'Église, en la personne de saint Pie V, n'a pas jugé nécessaire de conserver les rites vieux de moins de deux siècles à la date d'édition du Missel qui porte le nom de ce saint pontife, en 1570. **On le voit, l'acte de transmettre peut insérer des choses nouvelles et en supprimer d'anciennes dans la mesure où cela est fait pour éclairer le dépôt de la foi dans toutes ses nuances, son fond restant quant à lui inchangé.**

Il est étonnant de constater dans la crise actuelle comment certains, prétendant retourner au pur évangile, délaissent le trésor et l'héritage de l'Église au profit d'une série d'interprétations personnelles souvent

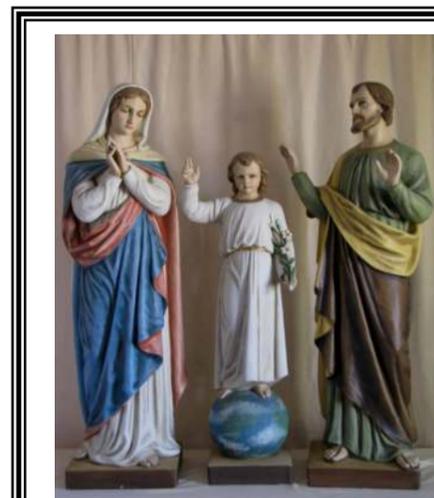
contradictoires.

Il y a deux types de novateurs. Les radicaux qui se sont attaqués au noyau de la doctrine claire et définie, tels les rédacteurs de la nouvelle messe ; et d'autres plus difficiles à cerner, ambigus, plus modérés d'aspect, qui se sont attelés à supprimer les garde-fous qui protégeaient le Corps Mystique des attaques en biais opérées par l'Ennemi et ses suppôts. **Ces « modérés » ont beau jeu de dire qu'ils ne veulent pas ce qui arrive par le fait des novateurs radicaux, ils ne cessent pourtant depuis cinquante ans de leur déblayer la route.**

On trouve un archétype de ces frayeurs de route dans la personne de Jean XXIII. Au Concile qu'il avait convoqué, il donnait comme but de « distinguer exactement ce qui est un principe sacré, l'Évangile éternel, et ce qui change selon les climats, les tempéraments et les contingences locales ». Ce qui n'était pas en soi délétère, s'il n'y avait ajouté sa volonté de ne rien condamner. **C'était oublier que proclamer la foi va de pair avec la condamnation de ce qui s'y oppose.** Ce fut le signal pour beaucoup d'ecclésiastiques radicaux de l'arrivée d'un temps favorable. Parler aux hommes de ce temps, sans condamner, au nom du pur Évangile, appelait à remiser toutes les condamnations des erreurs contemporaines dans le rayon des livres d'histoire à côté de la bulle *Unam Sanctam* édictée au début du XIV<sup>ème</sup> siècle. **Et il est arrivé ce qui devait arriver, on toucha au dépôt sacré avec la même impudence...**

Ne comptons donc pas nos efforts pour connaître tous les aspects de la Tradition de l'Église et les mettre en relation avec le dépôt de la foi, afin de mieux la comprendre et mieux la transmettre.

Abbé Renaud de SAINTE MARIE



## BULLETIN DU PRIEURÉ DE LA SAINTE FAMILLE

DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Prieuré et Chapelle Saint Joseph, 4 rue Pierre Thévenot 21000 Dijon

Chapelle St Ferréol et St Ferjeux, 14 rue Lyautey 25000 Besançon

Téléphones : 03 80 63 73 75 - 06 08 05 08 04 Télécopie : 03 80 36 28 33

Mensuel n°4 Août-Septembre 2011 Prix de revient: 2,20€



### L'ÉDITORIAL DU PRIEUR

Trois petites  
perles : nos actes de foi, d'espérance  
et de charité

Nous avons en langue française **trois prières qui sont autant de petites merveilles.** Elles font partie de celles que les enfants doivent apprendre par cœur dès que possible. **Il s'agit des actes des vertus théologiques : nos actes de foi, d'espérance et de charité.**

Leur formulation excellente mérite que l'on se donne un peu de peine pour en découvrir les richesses.

**La foi, l'espérance et la charité ont chacune un fondement propre.**

**La foi est fondée sur la vérité qu'est Dieu et sur sa véracité.** Notre Dieu est vrai parce qu'il est vraiment Dieu, l'Être premier absolument parfait qui, par conséquent, ne peut pas manquer à lui-même. Il est vrai aussi parce qu'il connaît tout, ne peut se tromper en rien. D'où la plénitude de sa sagesse, l'infaillibilité de ses jugements, l'indéfectibilité de sa providence. C'est ce qui est confessé par cette expression de notre acte de foi : **« parce que, étant la vérité même, vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper. »**

Ce Dieu vrai, omniscient et véridique a donc toute autorité pour enseigner. **Aussi croyons-nous pour le motif formel de**

**l'autorité de Dieu dans sa révélation.**

Voilà pourquoi « la puissance de Dieu a été donnée aux Apôtres pour détruire les raisonnements et toute hauteur qui s'élèvent contre la science de Dieu et réduire toute intelligence en servitude, *in captivitatem*, sous l'obéissance du Christ » (2 Co 10, 5) ». Cette captivité se justifie au regard de l'intelligence par le motif formel susdit.

Le mot latin *captivitas* évoque aussi l'idée d'une sorte de séduction. De fait, le théologien connaît une grande satisfaction en découvrant l'harmonie des vérités à croire et en expliquant le monolithisme de leur corpus, monolithisme tel qu'on le ruine si l'on refuse une seule de ces vérités. De son côté, le fidèle trouve beaucoup de consolation à progresser dans l'intelligence de sa foi.

Pour le croyant, il s'agit de donner son assentiment à toutes et à chacune des vérités révélées, enseignées par le magistère authentique. Car, pour croire en la Sainte Trinité, nous n'avons pas un plus grand motif ni un moindre que pour croire en la présence réelle eucharistique du Verbe incarné ou en la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu. C'est au contraire le méfait de l'hérésie de ne retenir que certaines vérités et d'en exclure d'autres. Dès lors l'hérésiarque n'a plus la foi théologique, puisque le motif de ses croyances est le diktat de son raisonnement.

**Notre espérance a un double fondement :**

1<sup>o</sup> la toute-puissance divine qui possède de quoi combler tous nos véritables besoins, à laquelle se lie la fidélité divine

qui ne se reprend jamais et les promesses circonstanciées divines jamais déniées ;

2<sup>o</sup> la rédemption opérée par le Sauveur, sans laquelle aucune de nos demandes ne pourrait être agréée.

C'est ce qui est affirmé dans l'expression de notre acte d'espérance : **« parce que vous l'avez promis et que vous êtes fidèle dans vos promesses. »**

L'objet de l'espérance de l'humanité avant la venue du Sauveur était cette venue. Annoncée sitôt après le péché d'Adam, dans ce qui est justement appelé le *protévangile* (Gen 3, 15), elle se réalisa à l'Incarnation.

Selon sa révélation, Dieu est toujours secourable pour ceux qui l'invoquent. Son *propre*, nous dit la liturgie, est « de faire miséricorde toujours et de pardonner » (Collecte de la messe d'enterrement). **Aussi le motif formel de l'espérance est-il Deus auxilians, Dieu aidant.**

**La charité est fondée sur la bonté essentielle divine et sur son amabilité.** La bonté de Dieu est entendue dans la notion même de Dieu. Bien que Dieu, justement parce qu'il est substantiellement bon, soit plus aimable en lui-même qu'en raison de tous les bienfaits qui nous viennent de sa charité, il nous revient de le trouver concrètement aimable. Nous avons pour nous y aider toute la Bible, qu'il faut lire. Pour trouver Dieu aimable nous avons aussi notre propre histoire. Prenons le temps de regarder comment la Providence nous a conduits.

**Les trois vertus théologiques ont chacune un objet propre.**

**La foi du commun fidèle a pour objet propre les vérités**

doctrinales ou morales qui sont révélées et que transmet le magistère infallible de l'Église. Pour ce fidèle, l'instrument de transmission de ses connaissances de foi est ce magistère, car il ne reçoit pas l'objet de sa foi directement de Dieu. Sa foi n'est autre que celle de l'Église. D'où l'expression : « **Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que vous avez révélées et que vous nous enseignez par votre Église.** »

Ajoutons qu'avec sa charge d'exposer positivement le dépôt révélé, l'Église du Christ a l'imprescriptible devoir de condamner les doctrines qui portent atteinte à ces vérités. Par exemple, le magistère rejette absolument le polygénisme selon lequel de vrais hommes n'appartenant pas à la descendance d'Adam seraient à compter parmi les premiers pères de l'humanité, car cette hypothèse est inconciliable avec le dogme du péché originel (cf. *Humani generis* de Pie XII).

C'est le lieu de faire remarquer que les écoles protestantes se séparent du catholicisme en particulier sur ce point : elles n'ont pas de magistère normatif. Aussi chaque protestant est-il laissé à son libre examen interprétatif, de sorte qu'il y a finalement autant de protestantismes que de protestants.

**L'espérance a un double objet : la grâce en ce monde comme moyen, et le bonheur éternel dans l'autre comme fin.** Le don de la grâce vient des mérites acquis par le Sauveur durant sa vie terrestre, notamment ceux conquis sur le Calvaire, surtout par l'oblation religieuse de sa vie dans l'acte de sa mort. Le bonheur éternel vient de ces mêmes mérites auxquels doit être ajoutée notre nécessaire coopération, coopération que réalisent l'observance des commandements et des préceptes de l'Église, et la soumission à la volonté dite *de bon plaisir de Dieu*. D'où l'expression conditionnelle : « **et si j'observe vos commandements...** »

Si la certitude absolue est liée à la foi, une certitude est liée aussi en sens à l'espérance, une certitude morale. Lorsqu'une âme, en même temps, n'a rien à se reprocher de grave devant

Dieu, veut se libérer de toute attache au péché même véniel, et reste fidèle aux promesses de son baptême — quoiqu'elle ne puisse être certaine de son salut pour autant — elle peut cependant se dire certaine de marcher dans la voie de son salut.

**La charité a d'abord pour objet Dieu, puis soi-même,** car il s'agit de s'aimer selon Dieu et en vue de la vision béatifique, **puis le prochain,** à aimer surnaturellement comme un



A Montmartre, un témoignage national d'amendement et d'espérance : la basilique du Sacré-Cœur.

autre soi-même dont on espère le salut.

Cette vertu est comme l'âme de la vie morale. Au point que le commandement divin de la charité est le résumé formel de tous les comman-

dements de Dieu et de l'Église. C'est, dès le début du rite de son baptême, la première catéchèse que reçoit le futur « rené de l'eau et de l'Esprit ».

**Chaque vertu théologique, selon sa nature, siège dans une faculté rationnelle qu'elle surélève.**

**La foi est une ferme adhésion surnaturelle de l'intelligence aux vérités à croire. Elle est une vertu intellectuelle,** puisque c'est par l'intelligence que l'on adhère au vrai.

Comme il s'agit de vérités ni évidentes ni démontrables, la volonté intervient : elle veut que l'intelligence adhère. Et elle-même est divinement mue pour vouloir cette adhésion surnaturelle. Car elle ne pourrait pas mener ainsi l'intelligence si elle n'était pas proportionnée à la foi, c'est-à-dire si elle n'était pas sumaturalisée.

A titre d'exemple a contrario, voyons comment l'anglicanisme remplace l'association raison-volonté par l'émotion ou l'expérience religieuse. Laissons la parole à un converti de l'anglicanisme, du début du XXe siècle, l'abbé Robert Hugh Benson : « Pour les catholiques... l'unique chose importante est que la volonté consente à ce que la raison approuve les faits révélés et les principes de la vie spirituelle. Mais pour les anglicans, dont la théologie ne comporte pas de fondement raisonnable, et parmi lesquels l'autorité est, il faut bien le dire, inexistante, il est beaucoup plus naturel de placer le centre de gravité

dans les émotions, plutôt que dans la raison unie à la volonté. La raison, pour eux, doit être continuellement étouffée, même dans sa propre sphère légitime, et la volonté pres- que toujours concentrée au-dedans de soi. De telle sorte que le seul mode de vie spirituel pour les anglicans, le seul royaume où opère la spiritualité, se trouve être l'expérience du sentiment individuel... (*Au point qu'*) une espèce d'agnosticisme pieux est aujourd'hui le refuge d'un grand nombre de pasteurs » (*Les confessions d'un converti*, Éd. de l'Homme Nouveau, 2008, pages 144-145, p. 175). Ne reconnaissons-nous pas là des éléments essentiels du *modernisme* fustigé par saint Pie X dans *Pascendi* ?

**L'espérance est une ferme confiance en Dieu :** par elle, l'âme croyante se fie à Dieu sans hésitation, sans crainte de déception. **Cette vertu théologique siège dans la volonté,** puisqu'elle porte essentiellement sur des biens spirituels : ceux de la grâce et celui de la béatitude.

Évidemment, il faut à nos demandes s'ajuster à la volonté de Dieu pour être satisfaites. La collecte du 9e dimanche après la Pentecôte l'exprime en ces termes : « Que les oreilles de votre miséricorde, Seigneur, s'ouvrent aux prières de ceux qui vous supplient, et, pour que vous exauciez leurs désirs, faites qu'ils vous demandent ce qui vous plaît... »

**La charité, parce qu'elle est la vertu de l'amour, siège évidemment dans la faculté de l'amour : la volonté.**

Relatée à Dieu, la charité est universelle parce qu'elle s'ouvre à l'universalité divine autant que cela lui est possible par la grâce, et parce qu'elle unit toute notre personne à lui de la manière la plus intime et la plus forte.

Relatée aux personnes, la charité est universelle, car chez le charitable elle s'applique à sa propre personne, aux membres de l'Église, donc aux âmes du Purgatoire, et à l'humanité entière sur terre.

**Voilà pourquoi le monde des vertus théologiques englobe tout ce qui est chrétien.** Pour cet enveloppement, n'omettons pas de le dire, il est associé au sacré septénaire que composent les dons du Saint-Esprit.

## SORTIE DE L'ÉCOLE DE LA STE FAMILLE LE 21 JUIN 2011, AUX GROTTES DE BÈZE ET AU CHÂTEAU DE FONTAINE-FRANÇAISE



Mardi 21 juin, 9 heures : toute l'école est en effervescence, car c'est le jour de la sortie de classe annuelle. Les maîtresses ont organisé une excursion aux grottes de Bèze le matin et au château de Fontaine-Française l'après-midi. M. l'abbé de Sainte Marie et quelques parents d'élèves accompagnent le groupe. Les enfants sont tout joyeux à l'idée de faire du bateau sur une rivière souterraine !

Après la prière du matin à la chapelle du prieuré de Dijon, nous nous retrouvons aux grottes pour 10 heures. Dans son parcours de 300 mètres, la barque traverse un lac profond de 18 mètres qu'entourent de superbes concrétions aux noms évocateurs : *le chapeau mexicain, le lézard, les oreilles d'éléphant, l'obus...* Aidés du commentateur du timonier, les enfants découvrent comment se forment les stalactites et les stalagmites. Les plus petits sont si impressionnés qu'un profond silence règne, tout spécialement lors de la traversée de la dénommée « salle du silence ».

Au sortir des grottes, notre groupe s'installe pour le pique-nique sur une très belle aire de jeux au bord de la Bèze, non sans avoir auparavant découvert la fameuse résurgence de cette rivière.

Après le repas, nous allons visiter l'église du village où nous récitons une dizaine de chapelet. Puis c'est le départ vers le château de Fontaine-Française – qui fut construit de 1754 à 1758 –. Son

propriétaire nous y attend pour une visite commentée. Les enfants peuvent admirer la chambre de la maîtresse de maison, les salons, la salle de garde, la chapelle et les mobiliers d'époque : jolies commodes en marqueterie, tapisseries évoquant des scènes mythologiques, portraits des ancêtres du château et des rois de France, dont celui d'Henri IV qui a marqué les lieux par la fameuse bataille de Fontaine-Française qu'il remporta en 1565 contre les Espagnols et les Ligueurs.

Nous découvrons ensuite le jardin et le bel et vaste étang couvert de nénuphars, royaume des cygnes et des canards. Les larges escaliers qui mènent à l'entrée principale du château se prêtent aux traditionnelles photographies de groupe. Et c'est bientôt l'heure du retour !

Tout le monde rend grâce pour une si belle journée.

Claire GUEDENEY



De haut en bas : le château de Fontaine-Française, les élèves, le corps enseignant composé de M. l'Abbé de Sainte Marie, de Mme Pagani, de Mme du Potet et de Mlle Guedeney.

## 1ère MESSE A BESANÇON DE M. L'ABBÉ PIERRE MOUROUX, LE 7 AOÛT



De haut en bas : l'entrée en procession du jeune prêtre, l'Asperges me, l'élévation du calice, la bénédiction spéciale à chacun des fidèles.

\*\*\*\*\*

Madame Valérie du POTET, qui a assuré la classe de maternelle pendant 13 années, nous quitte pour s'installer en Mayenne. L'école dans son ensemble et les élèves qui sont passés entre ses mains lui doivent une très grande reconnaissance, car elle s'est montrée une excellente éducatrice scolaire.

Nos prières l'accompagnent dans cette nouvelle vie plus près des siens.